



Geoffroy Roux de Bézieux à Niort, au contact des chefs d'entreprise adhérents au MEDEF

lundi 23 mai 2016, par [lpe](#)

Le MEDEF Deux-Sèvres recevait, jeudi dernier, à l'occasion de son assemblée générale, le n°2 du MEDEF national : Geoffroy Roux de Bézieux, un entrepreneur *"soucieux de rester en contact avec le terrain et de se nourrir des remarques des dirigeants locaux."*

Fiscalité, loi El Khomri, pénibilité, reprise de la croissance... plusieurs sujets d'actualité ont été évoqués, à la faveur de la culture entrepreneuriale et de l'expérience à l'international de ce dirigeant d'une cinquantaine d'années. Il s'est dit préoccupé par les dispositions relatives à la pénibilité au travail, qui imposent au chef d'entreprise différentes formalités et notamment un état des lieux fastidieux et souvent inadapté, les salariés étant aujourd'hui bien souvent amenés à changer de poste.

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est également à ses yeux symbole de complexité pour l'entreprise et de confidentialité pour le salarié vis à vis de son employeur, sans compter la situation difficile à gérer des salariés en contrats de type intérim, CDD ou multi-employeurs : *"j'ai été imposé à la source en Grande Bretagne il y a plusieurs années, rien de comparable avec la France, là bas, il y avait 3 taux d'imposition et 2 niches fiscales seulement !"*

Quant à la fameuse loi El Khomri, elle ne ravit pas non plus Geoffroy Roux de Bézieux qui la juge *"aujourd'hui trop complexe et difficilement créatrice d'emplois alors qu'au départ elle était simple"*. *"Il y a une idée que je veux tuer c'est celle qui consiste à dire que puisqu'il y a de l'activité, il y aura des embauches. C'est faux, le chef d'entreprise prend le risque d'embaucher pour se développer et pour ce faire, il faut qu'il puisse licencier sans trop de dommages si les résultats ne sont pas au rendez-vous !"* Et d'ajouter *"je ne trouve que deux points positifs à ce projet de loi en l'état actuel, les accords dérogatoires en entreprise et la définition précise du licenciement économique par taille d'entreprise. Je comprends par ailleurs l'inquiétude des salariés, mais franchement on a en face de nous des syndicalistes nationaux "hors sol", déconnectés du terrain."*

Pour en revenir à un angle positif, Geoffroy Roux de Bézieux déclare que *"la meilleure réforme du président Hollande, c'est le CICE, un dispositif qui profite à tous, proportionnellement à la taille des entreprises (plus la masse salariale est importante plus le crédit d'impôt est élevé) et sans effets de seuil"*. Pour lui, *"il faut arrêter de considérer que les petites entreprises doivent bénéficier de dispositions plus favorables que les grandes"*, d'où l'efficacité et la simplicité de ce système proportionnel du CICE.

Enfin, l'entrepreneur du numérique - il a créé The Phone House, Tele2 mobile - mise sur la révolution digitale dans les entreprises de tous secteurs d'activités et de toutes tailles pour relever les défis de la croissance dans un monde globalisé. C'est aussi le message qu'il souhaitait faire passer aux entrepreneurs ce jeudi soir.

CR

Sur la photo Geoffroy Roux de Bézieux (à gauche) était invité par Paul-François Arrighi, président du

MEDEF Deux-Sèvres.

A propos du MEDEF Deux-Sèvres :

- 430 adhérents directs (plus de 50 nouveaux depuis 1 an)
- 260 mandataires présents dans une soixantaine d'organismes et de commissions
- 4 clubs : RH, finances, RSE et prévention des TMS
- un réseau informel export
- une équipe de six permanents

Sur Twitter : @Medef79